

AMAP des Volontaires - MODE D'EMPLOI

Sommaire

- I. Les coordonnées de l'AMAP
- II. Les produits de l'AMAP
- III. La distribution
- IV. Comment contribuer aux distributions?
- V. Comment revendre mon panier?
- VI. Les sorties à la ferme
- VII. Qui fait quoi?



I. Les coordonnées de l'AMAP

Sophie Duplay, agricultrice partenaire productrice des légumes et des fruits
18, rue des Moulins, Les Millonets 95510 Vienne-en-Arthies
01 34 78 19 64 - 06 78 09 16 45
lafermedesmillonets@yahoo.fr

Lieu de distribution : Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris

Amap des volontaires : amap.volontaires@gmail.com

Il y a 2 de groupes de participants dans la vie de l'AMAP :

- les membres qui ont un contrat à l'année, amap-volontaires@googlegroups.com
- les intermittents, qui n'ont pas de contrat, mais achètent des panier occasionnellement lorsqu'un membre revend son panier; liste dans le [fichier partagé](#).

<http://www.facebook.com/amapvolontaires>

<http://amap-volontaires.toile-libre.org>

Les liens vers le [dossier partagé](#) et le [fichier partagé](#). pour la distribution et la liste des intermittents figurent dans les mails envoyés par l'Amap.

II Les produits de l'AMAP

Producteurs	Produits	Quand ?	Bénévoles responsables
Sophie Duplay	légumes + fruits	Contrat à l'année	
Rémi Duplay	pain	Contrat à l'année	
Marie Legris	oeufs	Contrat à l'année	Sakina Calvet
Maison Gaillard	pommes + poires	Contrat pour distribution d'octobre à janvier	Malika Wenz
Maison Gaillard	fruits rouge	Contrat pour distribution de mai à juillet	Malika Wenz

II. La distribution

Les distributions ont lieu les lundis de **19h à 20h**, au **17 rue de l'Avre dans le 15ème** (pensez à apporter un sac, des boîtes lors de la saison des tomates et des fruits rouges).

Vous trouverez le planning des dates de distribution sur [votre contrat](#) ou sur le [fichier partagé](#) où sont résumés les dates de distribution et les produits distribués (légumes, pain, oeufs...)

Les distributions sont assurées par les adhérent(e)s qui s'engagent à la signature du contrat à participer à 2 distributions.

A l'arrivée, pensez à **signer la feuille d'émargement** cela permet à Sophie de suivre la distribution et la quantité de paniers distribués.

Attention à ne prendre que les choses pour lesquelles vous avez souscrit un contrat (les légumes = 1 contrat, les fruits de Sophie = 1 option en complément, le pain de Rémi = 1 contrat, les oeufs = 1 contrat, les fruits de Gaillard (pommes et poires) = 1 contrat et **préciser en quelle quantité** (1 part ou ½ part).

La distribution, c'est aussi et surtout un moment de convivialité où on apprend à se connaître, on échange des recettes, et on découvre de nouveaux légumes et de nouvelles façons de les cuisiner.

Si jamais vous ne pouvez pas venir chercher votre panier dans les temps, n'hésitez pas à écrire un mail à amap-volontaires@googlegroups.com pour savoir si un amapien sympathique peut le récupérer à votre place et **prévenez Sophie** (06 78 09 16 45)

III. Comment contribuer aux distributions?

On s'inscrit à la date souhaitée sur le fichier partagé : le [fichier partagé](#) .

Il faut arriver **15 minutes avant** le début de la distribution pour:

- installer les tables, nappes, balance (à l'intérieur en hiver et à l'extérieur en été)
- décharger le camion et installer les caisses de légumes sur les tables
- préparer le tableau en y notant le contenu du panier du jour, préparer le classeur et la liste d'émargement

Ensuite, il faut pendant la distribution peser et distribuer les légumes en fonction de la part de chacun (½ ou 1 panier)

A la fin de la distribution, il faut nettoyer et ranger les tables, passer un coup de balai si nécessaire, ranger les balances, les caissons vides dans le camion, effacer le tableau.

(Les balances, tables, éponge nous sont prêtées par le foyer)

IV. Comment revendre mon panier?

Si je suis en vacances, absent ou si je n'ai pas besoin de légumes cette semaine, je peux revendre mon panier à :

- un intermittent ,
- un autre amapien,
- des amis, de la famille, un collègue....

Vous pouvez donc envoyer un mail à la liste des membres de l'amap et à celles des intermittents cf [fichier partagé](#).

Si vous n'arrivez pas à revendre votre panier signalez le au responsable de distribution et à Sophie (06 78 09 16 45).

N'oubliez pas de bien transmettre à la personne à qui l'on vend son panier les informations suivantes :

- L'adresse, les horaires de la distribution et de venir avec un sac vide
- Elle doit signer la feuille d'émargement à votre place (cela permet à Sophie de savoir que le panier a bien été pris et n'a pas été oublié)
- Elle doit laisser dans la pochette du classeur prévue à cet effet, un chèque à votre nom
- Elle doit bien faire attention à ne prendre que ce que vous avez convenu ensemble et ce à quoi vous êtes inscrit (par exemple, si vous avez un contrat de légumes uniquement et que vous revendez votre panier, la personne ne pourra pas prendre du pain ou des oeufs si vous n'avez pas le contrat en question)
- Elle se régale et se dit qu'elle rachètera bientôt un panier!!

V. Les sorties à la ferme

Un des engagements de l'Amapien.ne est de participer au moins une fois par an à une sortie pédagogique à la ferme. Non seulement cela permet de donner un coup de main à Sophie, mais aussi de découvrir les parcelles bichonnées par Sophie et qui produisent nos légumes hebdomadaires.

C'est également l'occasion de partager un bon moment, un bon repas et d'apprendre à mieux se connaître.

Le planning des sorties est sur votre contrat et sur le [fichier partagé](#).

Alexandre Bleyer est le responsable des sorties. Il envoie un mail la semaine précédente pour rappeler qu'une sortie est prévue, pour vous savoir combien de personnes sont intéressées et organiser le covoiturage.

Si vous êtes intéressé indiquez lui si vous avez une voiture, si oui, combien de place il vous reste, d'où vous partez ou si vous cherchez une place dans une voiture ou si vous venez plutôt en train, arrêt Mantes La Jolie)

Déroulement d'une sortie à la ferme :

- arrivée chez Sophie et Rémi autour de 10h (départ à 9h de Paris)
- accueil café et description de la journée
- travail dans les champs ou sous serre jusqu'à 12-13h
- visite pédagogique par Sophie de ses parcelles
- repas partagé (chacun amène quelque chose)
- retour aux activités
- départ pour Paris vers 16-17h.